

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2022

INFORMATION N°1

Rapporteur : Gilles MAYER

Objet : Présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers			Présent-es :
en exercice	présents	votants	
29	20	27	Bertrand KLING - Irène GIRARD - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Jean-Marc RENARD - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Agnès JOHN - Francis SCHILTZ - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY
Date de convocation			Excusé-es :
22 mars 2022			
Date d'affichage			Jean-Marie HIRTZ procuration à Aude SIMERMANN - Alexandra VIEAU procuration à Irène GIRARD - Philippe BERTRAND-DRIRA procuration à Gilles MAYER - Jessica NATALINO procuration à Irène GIRARD - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX procuration à Daniel THOMASSIN - Anne MARTINS procuration à Gaëlle RIBY-CUNISSE - Claire FLORENTIN-POIZOT - Pierre BIYELA - Camille WINTER procuration à Bertrand KLING
Transmis en préfecture le			
4 avril 2022			

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Agnès JOHN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Vu le code général des collectivités territoriales,

Dans une volonté de transparence, la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article L. 2133-24-1-1 du code général des collectivités territoriales) a introduit l'obligation pour les communes de présenter au conseil municipal un état de l'ensemble des indemnités de toutes natures au titre de tous mandats et de toutes fonctions exercés perçues par les conseiller-es municipaux :

- en tant qu'élu-e de la ville
- au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain
- au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale

Cet état est communiqué chaque année aux conseiller-es municipaux-ales avant l'examen du budget primitif (article L. 2123-24-1-1 du CGCT).

Il recense les sommes effectivement perçues sur l'année au titre de tous types de fonctions exercées dans ces structures.

Les montants sont exprimés en euros et en brut, par élu-e, par mandat/fonction et par nature (indemnités de fonction, remboursements de frais).

Après information de la commission finances et ressources humaines du 21 mars 2022, il est présenté au conseil municipal l'état suivant :

Nom et prénom du bénéficiaire	Mandat ou fonction	Indemnités 2022 (annuelles, brutes, en €)
Bertrand KLING	Maire de Malzéville	29 520.60€
	Président de l'EPTB Meurthe-Madon	8 732.52€
	Vice-président de la Métropole du Grand Nancy	24 736.68€
	Vice-président du SDIS	7 000.92 €
	Président de la SPL Grand Nancy	0.00€
	Vice-président de l'ALEC	0.00€
	Vice-président de l'OMH	0.00€
	Président de la SCALEN	0.00€
Irène GIRARD	1ère adjointe	7 874.04€
Jean-Marie HIRTZ	2ème adjoint	7 874.04€
Malika TRANCHINA	3ème adjointe	7 874.04€
Pascal PELINSKI	4ème adjoint	7 874.04€
Gaëlle RIBY CUNISSE	5ème adjointe	7 874.04€
Gilles MAYER	6ème adjoint	7 874.04€
Alexandra VIEAU	7ème adjointe	7 874.04€
Philippe BERTRAND-DRIRA	8ème adjoint	7 874.04€
Stéphanie GRUET	Conseillère municipale référente	0.00€
	Conseillère métropolitaine déléguée	9 894.60€
Jean-Pierre ROUILLON	Conseiller municipal délégué	1841.76€
	Président du SIVU Saint Michel-Jéricho	3080.40€
Jessica NATALINO	Conseillère municipale déléguée	1841.76€
Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Daniel THOMASSIN	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Aude SIMERMANN	Conseillère municipale déléguée	1841.76€
Yves COLOMBAIN	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Elisabeth LETONDOR	Conseillère municipale déléguée	1841.76€
Gilles SPIGOLON	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Anne MARTINS	Conseillère municipale déléguée	1841.76€
Jean-Marc RENARD	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Claire FLORENTIN-POIZOT	Conseillère municipale référente	0.00€
Paul LEMAIRE	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Marie-Claire TCHAMKAM	Conseillère municipale déléguée	1841.76€
Pierre BIYELA	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Agnès JOHN	Conseillère municipale référente	0.00€
Francis SCHILTZ	Conseiller municipal délégué	1841.76€
Corinne MARCHAL-TARNUS	Conseillère municipale	0.00€
Jean-Yves SAUSEY	Conseiller municipal	0.00€
Camille WINTER	Conseillère municipale	0.00€

Le Maire,

Bertrand KLING

